

FNEC FP



Carcassonne, le 3 mai 2020

A Mme la préfète de l'Aude

La décision du président de la République de rouvrir les écoles à partir du 11 mai sans que les conditions de sécurité soient réunies est irresponsable et aboutit à la mise en danger de la vie des élèves, des enseignants, des AESH, des personnels territoriaux, des familles et, plus généralement, de toute la population.

Le plus grand flou est toujours de mise sur la réalité et la nature des moyens de protection sanitaire dont nous disposerons. Il est incompréhensible que, dans une situation sanitaire exceptionnelle, la consigne de Mme la Rectrice soit de ne pas réunir les CHSCT SD.

Considérant :

- Que le gouvernement propose le prolongement de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 24 juillet ce qui indique que l'épidémie est très loin d'être achevée
- Que le conseil de l'ordre des médecins déclare que « déconfiner le milieu scolaire reviendrait à remettre le virus en circulation » et que le conseil scientifique s'est prononcé pour une reprise en septembre,
- Que le ministre n'a pas répondu à l'avis du CHSCT ministériel exigeant un dépistage systématique des personnels et des élèves avant toute reprise, et que le Premier Ministre a indiqué que les 700.000 tests prévus concernaient les personnes présentant des symptômes et les personnes contacts,
- Que le ministre refuse de répondre à la demande de mise à disposition des personnels de masques FFP2, les seuls à même de les protéger efficacement selon le code du travail,
- Qu'il est impossible de faire respecter les gestes barrières à de jeunes enfants comme il est impossible de faire classe sans toucher les élèves, sans corriger les cahiers des élèves en élémentaire et sans que les élèves de maternelle touchent et se transmettent des objets,
- Que nous pourrions être jusqu'à 15 en classe et plusieurs centaines dans des écoles ou établissements alors que les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits,
- Que notre hiérarchie entend engager la responsabilité de nos collègues en leur demandant de définir eux-mêmes des conditions d'accueil qui seraient différentes d'une école à l'autre,
- Que notre médecine de prévention est inexistante,

Nous estimons que les conditions de sécurité pour une reprise le 11 mai ne sont pas réunies. C'est pourquoi nous vous demandons de reporter la rentrée dans notre département.

Nous n'accepterons pas de risquer notre santé voire notre vie et d'être complices de la propagation du virus pour des raisons strictement économiques. La question, pour tous les collègues, d'utiliser notre droit de retrait est donc posée et réglementairement justifiée.

Veuillez agréer, Mme la Préfète, nos salutations distinguées

Jacques VIEULES,

Secrétaire départemental de la FNEC FP FO 11

06.71.36.51.27

fnecfpo11@orange.fr